

# Un compteur à débours

**A** PARTIR de 2013, promis-juré, le compteur « intelligent » Linky devrait remplacer nos 35 millions de vieux compteurs électriques, pour la plus grande joie de tous, petits et grands. Sauf que l'UFC-Que choisir vient de saisir le Conseil d'Etat pour demander que l'opération soit annulée : « Nous voulons un projet respectueux des intérêts des consommateurs, pas un moyen de leur vendre toujours plus de services en leur faisant croire qu'on va les aider à réduire leur consommation », explique sans détour Nicolas Mouchnino.

En décembre, c'était l'association Robin des toits qui y était allée de son recours, en s'énervant contre l'absence d'étude d'impact sur la santé des populations exposées aux ondes électromagnétiques et la montagne de données de consommation des usagers que va avaler Linky. Et bien avant,

fin 2010, deux syndicats de communes avaient fait de même pour protester contre les premières expérimentations en cours. Propriétaires des réseaux électriques, les communes (qui les ont concédés à ERDF en échange de l'acheminement de l'électricité) estiment en effet avoir été « mises devant le fait accompli ».

Du coup, plusieurs d'entre elles ont déposé un recours gracieux auprès du Premier ministre, choquées que Linky soit déployé dans tout le pays « avant même qu'aient été testées ses fonctionnalités en grandeur nature ». De son côté, l'organisation Next-up a lancé, en octobre, une enquête nationale auprès de 250 000 foyers déjà équipés du nouveau compteur, pour mesurer l'éventuel impact de ses rayonnements sur leur santé. Selon elle, le courant porteur en ligne (CPL) qui va être balancé « est nocif pour la santé s'il n'est pas déployé avec des câbles électriques antirayonnements blindés ».

Le même mois, le conseil de Paris adoptait un vœu de rejet, en demandant « le réexamen du cahier des charges des compteurs pour réellement prendre en compte l'intérêt des usagers, la confidentialité des données et la capacité de maîtrise d'énergie ». Ça commence à faire du monde, au compteur.

« N'en déplaise aux esprits chagrins, la France sera le premier grand pays européen à déployer le compteur électrique communicant », tranche un conseiller du cabinet d'Eric Besson, au ministère de l'Industrie et de l'Energie. Lequel a décidé d'accélérer la manœuvre en publiant, le 4 janvier, un arrêté décrivant les fonctions dévolues à Linky. Que trouve-t-on dans ce document ? Des infos qui font rêver. Sur les prix, notamment : grâce à Linky, EDF va pouvoir proposer pas moins de quarante tarifs différents aux consom-

mateurs ! Quant aux avantages qu'il est censé apporter sur la « visualisation des consommations réelles en euros, en kilowattheures, en CO<sub>2</sub> », ils seront payants (entre 3 et 5 euros par mois).

Cerise sur le compteur : on ne sait toujours pas qui va sortir l'argent de sa poche pour payer Linky. L'utilisateur, avec une douloureuse de 200 à 300 euros étalée sur vingt ans, ou bien ERDF ? Lequel « voudrait mettre la main sur Linky afin de bloquer les concessions pour les vingt ans à venir », confie Jean-Luc Dupont, président du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-loire. Alors que leurs contrats de concession des réseaux électriques arriveront à terme dans les dix ans qui viennent et que la concurrence attend derrière la porte, ERDF a compris qu'en devenant proprio de Linky il poussait les communes à renouveler automatiquement leurs concessions. « Si on accepte, nous serons pieds et poings liés avec eux. Sauf que ces nouveaux compteurs sont voués à évoluer très vite, dans moins de dix ans ils seront obsolètes », continue Jean-Luc Dupont.

Linky apportera-t-il de nouveaux services au consommateur ? D'après une étude publiée par le syndicat d'Indre-et-Loire, rien n'est moins sûr : « Ecran trop petit, présentation et défilement peu pratiques, absence de rétro-éclairage qui rend l'écran illisible. » Résultat : « 85 % des particuliers interrogés [lors d'un test concernant 1 500 usagers] ne consultent pas ou pratiquement pas leur compteur Linky. » Dans les logements collectifs, le pourcentage grimpe jusqu'à 93 % !

En résumé : le compteur « intelligent » est en train de passer en force, mais pas sûr qu'il soit si malin que ça...

**Professeur Canardeau**

## POUR LES NULS

LE VENTRE IL YA LÉGITIME  
SE. DANS LE DOS IL YA  
MENT PRÉSUMPTION...

